



Correspondance whatsapp/discrimination

Par Ouzon

Bonjour,

D'après vous, est-ce illégal de porter à connaissance de l'employeur / une administration à laquelle on travaille un contenu privé whatsapp qui a été capté entre mon n+1 et mon subalterne alors qu'il y est décrit des faits de discrimination de genre à mon encontre ? Même si ces messages ont été obtenus de manière anonyme par enveloppe déposée ?

Merci par avance pour vos retours.

Par ESP

Bienvenue et bonjour

En terme de preuve, c'est selon la teneur, la gravité d'un dossier, que les juges retiendront l'élément en question, sachant que le caractère privé étant généralement retenu (discussion dont l'accès est limité aux seuls membres du groupe concerné). De plus il est difficile d'en prouver l'authenticité.

Si l'affaire est grave, il serait mieux d'en parler avec un avocat...

Par Ouzon

Bonjour ESP,

Les propos échangés portent sur un recrutement pour lequel nous sommes tous concernés :

- Le n+1 et moi même tous 2 membre de jury
- Le subalterne qui dans ses propos indique que la candidate est une connaissance à lui.

Je suis cité à plusieurs reprises dans cet échange (mon nom, mon positionnement hiérarchique) et la teneur des propos renverrait à une discrimination de genre :

- je sais qu'à la base quand il a vu une meuf il voulait pas"
- " la petite a reçu sa convocation pour mardi matin 10h est-ce que ta des documents que je pourrais lui transmettre pour qu'elle prépare son entretien ?

Hello Pas spécialement mais je vais regarder

- " Ouais j'ai sélectionné la candidature de... elle va être appelée, (mon nom) est venter
- une femme avec son N+1 on va bien se marrer
- c'est bon sa candidature a été sélectionnée, elle va être entendue

Par Ouzon

Les interlocuteurs qui échangent à ce sujet sont identifiables car ils s'interpellent par leur prénoms à plusieurs reprises , font état d'autres situations de travail concernant l'activité commune, les messages sont datés et correspondent à la chronologie des évènements.

Enfin, l'interlocuteur avec qui le subalterne converse et identifiable avec une photo de profil figurant actuellement sur son profil whatsapp

Par DIU1973

Bonjour

Comme dit plus haut par l'administrateur, voyez un défenseur, car il est impossible de préjuger sur un forum.

Par Isadore

Bonjour,

Et j'ajoute qu'il ne semble rien y avoir d'impossible à réaliser avec n'importe quel éditeur d'images, y compris par vos soins. Il suffit de patience et de minutie.

Méfiez-vous des individus bienveillants mais anonymes. Suivez le conseil qui vous été donné, et rappelez-vous que vous avez une "preuve" assez légère et pas de moyen de la sourcer.